



SYNERGIE

annonce son projet de transformation de Société Anonyme en Société Européenne

Le Conseil d'Administration de SYNERGIE a adopté, lors de sa réunion du 30 septembre 2015, un projet d'évolution de la forme juridique de SYNERGIE, en vue de passer du statut de Société Anonyme (SA) vers celui de Société Européenne (SE).

Déjà choisi par plusieurs grands groupes, et encouragé par les instances Européennes, ce statut reflétera la nature et la dimension internationale de SYNERGIE, présent dans 15 pays.

Le Groupe a fait le choix de se développer à l'International au tournant des années 2000, pour répondre aux enjeux de ses grands clients, accélérer sa croissance et sa diversification. Il réalise ainsi près de 97% de son activité en Europe, dont la moitié hors de France, devenant un acteur incontournable de la Gestion Globale des Ressources Humaines à l'échelle du continent.

La transformation en Société Européenne est sans incidence sur la gouvernance de SYNERGIE ou la cotation du titre et n'affecte pas les droits des actionnaires.

Ce projet d'évolution statutaire sera soumis au vote des actionnaires réunis en assemblée générale courant 2016.

A propos du groupe SYNERGIE

Coté au compartiment B d'Euronext Paris, SYNERGIE est un acteur majeur et indépendant dans la Gestion globale des Ressources Humaines avec un réseau de 600 agences en Europe, au Canada et en Australie.

ISIN	FR0000032658
Reuters	SDGI.PA
Bloomberg	SDG :FP

Siège social : 11 avenue du Colonel Bonnet – 75 016 PARIS
Société Anonyme au capital de 121 810 000 euros
RCS PARIS 329 925 010

www.synergie.fr